



Hudson

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 741-2021 Règlement autorisant une dépense de \$ 1 050 000 (comprenant un emprunt de \$ 240 000) et l'affectation de la somme de \$ 461 584 des soldes disponibles du règlement 670-2016 pour des travaux de réfection du barrage et du déversoir du Lac Pine ainsi que l'aménagement du milieu humide

Je, soussignée, Philip Toone, directeur général de la Ville d'Hudson certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement 741-2021 règlement autorisant une dépense de \$ 1 050 000 (comprenant un emprunt de \$ 240 000) et l'affectation de la somme de \$ 461 584 des soldes disponibles du règlement 670-2016 pour des travaux de réfection du barrage et du déversoir du Lac Pine ainsi que l'aménagement du milieu humide, sur le babillard extérieur de l'Hôtel de Ville d'Hudson ainsi que sur le site internet et réseaux sociaux de la Ville en date du 05 mai 2021. Tel que prévu au règlement 699-2018 adopté le 05 février 2018 par le conseil municipal.

Et j'ai signé ce 05 mai 2021.

Philip Toone
Directeur général